

COMMUNIQUE DE PRESSE

BILAN DE LA CAMPAGNE "RENTREE SCOLAIRE PRINTEMPS 2019"

La campagne "rentrée scolaire printemps 2019" menée du lundi 29 avril au vendredi 03 mai 2019 enregistre malheureusement une hausse du taux de conducteurs sanctionnés pour excès de vitesse par rapports à 2018.

Du 29 avril au 03 mai 2019, la police neuchâteloise et les services communaux de la sécurité publique (Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Val-de-Ruz, Val-de-Travers, Peseux et St-Blaise) étaient présents aux abords des écoles, accumulant ainsi 99 heures de présence visible et préventive. S'agissant de l'aspect répressif, ce sont au total 83 heures de contrôles de vitesse, (radars) qui ont été nécessaires à la police neuchâteloise pour mesurer près de 11'000 véhicules dans les alentours immédiats des écoles du canton. C'est dans les zones 30 km/h que l'on enregistre le plus haut taux d'usagers sanctionnés avec 7.3% (6.1% en 2018). Le taux total des automobilistes sanctionnés pour excès de vitesse est en légère hausse en 2019, soit 3.6% (3.5% en 2018).

Vitesses maximales relevées devant ou à proximité des écoles :

Zone 30 km/h : **53 km/h**

En localité 50 km/h : **73 km/h**

La police neuchâteloise poursuivra ses efforts en matière de prévention et de contrôles de vitesse, aussi bien en localités que sur les axes hors localité aux endroits particulièrement dangereux.

Neuchâtel, le 13 mai 2019

Police neuchâteloise
Service information et prévention
032/889 9000
Police.presse@ne.ch